Le Grain de Sel du vendredi

ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

Vendredi 28 octobre 2022 - N°412

Une nouvelle claque pour l'Obstacle ?

par Hubert Tassin – Président des P.P.

Dans le *Grain de Sel* de la semaine dernière, je m'inquiétais des positions parfois entendues et qui visaient à considérer qu'il faudrait réduire le nombre de courses afin de s'adapter à l'évolution du nombre de chevaux à l'entraînement et donc du nombre de partants. Le risque d'une spirale de récession est pourtant patent : moins de courses, et moins d'opportunités de courir (et de gagner) provoquera une nouvelle baisse du nombre de propriétaires et de chevaux… et la boucle est bouclée en attendant une nouvelle baisse du nombre de courses.

Il n'aura pas fallu longtemps pour que l'inquiétude que j'exprimais vendredi dernier se concrétise puisque dès le dimanche suivant, un premier article publié par Paris Turf relatait que la nouvelle avait été officialisée lors d'une réunion régionale dans le Sud-Ouest. Si on s'en tient à cet article et à la présentation à Biarritz, ce serait une nouvelle fois la discipline de l'obstacle qui serait visée et qui pâtirait de cette décision. A chaque fois que j'ai laissé entendre que l'obstacle risquait d'être le parent pauvre de France Galop, des voix s'élevaient pour tenter de me rassurer. Et pourtant !

Près de 150 épreuves d'obstacles seraient supprimées

La mesure, telle qu'elle a été relatée par Paris Turf à la suite de l'annonce faite à l'occasion de l'Assemblée de la Fédération du Sud-Ouest, est surprenante à plus d'un titre. D'abord parce que nous avons eu un Comité de France Galop il y a quinze jours et qu'on s'est bien gardé de l'évoquer. J'imagine qu'elle avait l'aval du Conseil de l'Obstacle mais les PP n'y ayant pas de représentants, il nous était difficile de nous positionner en amont, même si j'avais personnellement pu réagir il y a quelques mois à ce qui n'était alors qu'une hypothèse de travail. Par ailleurs, et comme l'a souligné Paris-Turf, la mesure ne figure pas dans le communiqué officiel relatant le Conseil d'Administration. Sur la forme, tout cela est surprenant.

C'est sur le fond qu'une telle mesure aura des conséquences. Avant tout parce que prendre acte de la baisse du nombre de chevaux d'obstacle à l'entraînement est un constat d'échec. Le rôle de nos gouvernants ne doit pas être de se résigner mais de trouver les moyens de redresser la situation.

Si la mesure reste peu précise pour l'instant, il semble que les principales réductions pourraient frapper des épreuves PMH. Imaginer que les chevaux se reporteront sur les épreuves Premium pour en augmenter la moyenne des partants est bien sûr un peu illusoire. Une partie de ces chevaux quitteront la compétition… et leurs propriétaires diminueront leurs effectifs ou renonceront. En proportion, il serait utile de savoir combien d'épreuves premium aux

Le Grain de Sel du vendredi
ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 · Fax 01 46 21 80 85 · associationpp@yahoo.fr · www.lespp.fr

moyennes de partants basses seront concernées par la mesure. Bien peu probablement, puisque les circuits du haut niveau seront a priori préservés.

Les avocats de la discipline

Au cours de la mandature précédente, le Conseil d'Administration comptait bien peu de défenseurs de la cause de l'obstacle et Jean d'Indy et moi-même avons dû souvent ferrailler pour que les équilibres plat/obstacle soient respectés. Les débats ont été parfois âpres mais, avec l'aide d'Édouard de Rothschild – il est juste de le reconnaître – nous avons pu sauver l'essentiel. A l'issue des dernières élections au Galop, un certain nombre d'éleveurs et propriétaires très investis dans le monde de l'Obstacle ont fait leur entrée au Conseil d'Administration. Jamais l'Obstacle n'a été si bien représenté. Et pourtant, c'est dans ce contexte qu'une telle mesure se profile.

Je le dis tout net, il va falloir se mobiliser. Il va falloir que nos représentants nous disent quelle stratégie ils poursuivent. Il va aussi falloir que nous discutions avec les présidents des hippodromes concernés par cette réduction et qui voient, sans concertation, leur activité impactée et leur calendrier bouleversé. Beaucoup ont des réunions mixtes Plat/ Obstacles et même Trot/Galop qu'il va falloir reconstruire. Cela va se traduire par des réunions en moins et par des équilibres remis en cause. Et par l'abandon de la discipline sur encore plus de champs de courses.

Une fois de plus l'obstacle est en cause. Ceux qui en prennent la défense vont devoir se compter.

Des réponses ?

Depuis cette annonce, j'ai eu un certain nombre de contacts pour essayer de comprendre. Les réponses qui m'ont été données ne me semblent pas forcément satisfaisantes.

Certains s'imaginent, avec optimisme, que les courses aujourd'hui supprimées pourront être à nouveau programmées lorsque la mesure aura produit ses effets. Je n'y crois évidemment pas puisqu'à mon sens le remède sera pire que le mal.

Je sais que la même réflexion est en cours dans les instances du plat ce qui permet de dire que ce n'est pas l'obstacle qui est visé mais qu'il s'agit bien là d'une politique générale. Ce n'est évidemment pas une consolation et je ne peux me satisfaire qu'une mesure que je considère comme un repli sur soi et l'acceptation d'une spirale de récession pour l'obstacle puisse être appliquée avec les mêmes effets en plat.

Enfin, on met en avant l'enveloppe qui serait consacrée à d'importants travaux de rénovation de l'hippodrome d'Auteuil et qui serait la démonstration de tout l'intérêt que France Galop porte à l'Obstacle. Les propriétaires qui, en province, verront leur programme se réduire apprécieront ! Je ne me souviens d'ailleurs pas qu'au moment où le programme de travaux de Longchamp (150 millions) a été voté, on en a fait porter des conséquences sur le programme. Ces deux sujets puisent dans la même caisse mais sont vraiment distincts.

L'annonce de cette mesure, lourde de conséquences, au détour d'une réunion et d'un article de presse, fait l'effet d'un coup de couteau dans le dos au moment où on nous parle de rechercher de nouveaux propriétaires. Il est urgent de mieux se concerter et de viser l'avenir plutôt que de panser les plaies du passé sans vraiment vouloir les guérir.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr